

Projet de Politique Culturelle Ville de Lac-Delage



Table des Matières

Mot de la Mairie	p. 03
Introduction	p. 04
Contexte culturel et réalisation	p. 06
Vision d'avenir	p. 08
Fondements, Principes directeurs et Responsabilités de la ville	
- Les fondements	p. 09
- Les principes directeurs	P. 10
- Les responsabilités de la Ville	P. 11
Secteurs d'intervention culturelle	p. 12
- Objectifs et intervention, secteur arts et lettres	p. 14
- Objectifs et intervention, secteur bibliothèque, patrimoine et histoire	p. 16
- Objectifs et intervention, secteur tourisme culturel	p. 18
-	
Remerciements	P. 20

MOT DE LA MAIRIE



Juillet 2017,

C'est avec fierté que je présente cette politique pour la municipalité de Lac-Delage. Elle est issue de consultations avec les citoyens et citoyennes, et elle est due principalement à la participation bénévole de plusieurs d'entre eux. Et je les remercie. Cette politique servira à guider les interventions futures des conseils municipaux, à les cadrer et à les soutenir.

Notre petite municipalité est située dans la couronne verte de la ville de Québec. À ce titre, comme les autres municipalités de la MRC de la Jacques-Cartier, elle est presque automatiquement associée à la nature, aux activités sportives hiver comme été, aux randonnées, bref à la joie de jouer dehors. C'est très bien ainsi, et il est essentiel de soutenir cette caractéristique, mais ce n'est pas suffisant.

Nous savons désormais que la culture est le principal ciment des collectivités, petites et grandes. Ce partage des valeurs, d'esthétique, de référence diverses, nous unit plus que tout. Misons aussi sur la culture pour faire de Lac-Delage une petite municipalité encore plus agréable, conviviale et riche.

C'est le voeu que je nous souhaite.

Dominique Payette, Mairesse

INTRODUCTION

L'historique de la Ville de Lac-Delage est très récent. Âgée d'à peine un demi-siècle, cette petite municipalité dynamique s'est développée au cours des ans comme une banlieue paisible au coeur de la nature. Ceci ne veut pas dire pour autant que son histoire n'en est pas moins intéressante. Cette dernière remonte au XVII^e siècle au temps de la Seigneurie de Saint-Ignace en Nouvelle-France.

Aujourd'hui, fière de ses diverses transformations, la Ville de Lac-Delage est une petite communauté active, consciente des grands enjeux économiques, culturels et environnementaux auxquels fait face la grande région de la Capitale Nationale.

Il est important de tenir compte des ressources et des services offerts par les divers partenaires oeuvrant dans la grande agglomération de Québec, qu'ils soient privés, semi-privés, sans buts lucratifs ou gouvernementaux. C'est dans ce contexte que notre ville se doit de préciser, de définir et de caractériser son développement culturel en fonction des attentes et des besoins de ses citoyens et de ses citoyennes et selon notre spécificité.

La présente politique identifie les fondements et les principes sur lesquels se baseront les interventions culturelles de la Ville de Lac-Delage aux cours des prochaines années. Elle définit le rôle que la Ville entend jouer pour favoriser l'essor culturel de notre milieu.

En dernier lieu, la politique culturelle précise les objectifs poursuivis dans quatre secteurs d'intervention, soit les arts et les lettres, la bibliothèque, le patrimoine et l'histoire ainsi que le tourisme culturel.



CONTEXTE CULTUREL ET RÉALISATIONS

Nous sommes une petite municipalité avec des moyens restreints cependant, la participation citoyenne est importante. La prépondérance de la nature et la protection de l'environnement sont des éléments majeurs.

La place accordée à la famille est indéniable. Les élus favorisent une démarche participative des citoyens et des citoyennes par une information publique favorisant un choix éclairé en fonction de l'ensemble.

Les moyens pris pour en arriver à une démocratisation de la prise de décision en sont la preuve. C'est ainsi qu'après sondage, réunions d'information et consultation, l'ensemble de la collectivité a fait le choix de demeurer autonome et ainsi se permettre une démarche de développement de la culture qui nous est propre.

Déjà, de par le passé et tenant compte des services offerts dans les collectivités voisines, la ville avait précisé certaines manières d'intervenir selon notre spécificité et nos ressources économiques et matérielles limitées.

Les défis sont grands, même si les objectifs restent modestes, mais ceci ne veut pas dire pour autant que l'intervention culturelle n'a pas son importance. De surcroît, la mise en place de plusieurs interventions est d'origine citoyenne bénévole.

Réalisations actuelles :

- L'Événement La Fête des Tuques
- La Noël et l'échange de cadeaux
- Concert de chorales pour Noël
- Le Cinéma familial en plein air
- La Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste
- Le parc du 50e anniversaire de la Ville
- La mise en place de plaques commémoratives
- La brochure "Histoire et Patrimoine" Ville de Lac-Delage
- La diffusion des oeuvres de Krieghoff à l'Hôtel de Ville
- Les maisonnettes d'échange de livres
- La politique d'inscription pour la bibliothèque
- Les rendez-vous des "5 à 7 Delageois"

VISION D'AVENIR



LAC-DELAGE, VILLE DE CULTURE AU COEUR DE LA NATURE

Les conditions et les spécificités propres à la culture sont présentes dans notre ville et intégrées à toutes les dimensions de notre vie collective. Notre ville peut se permettre de rayonner grâce à une vitalité culturelle forte et spécifique qui lui donne son caractère distinctif. Nous avons un environnement visuel accessible et cher au coeur de nos concitoyennes et nos concitoyens. Nous possédons des créatrices et des créateurs chevronnés et plusieurs jeunes talents dans plusieurs sphères artistiques et culturelles.

Nous souhaitons développer une vie collective riche sachant mettre à profit les ressources particulières de notre milieu. La culture en est un élément indispensable pour le bien-être de nos citoyennes et de nos citoyens.

LES FONDEMENTS

La ville étant le palier de gouvernement le plus près des citoyennes et des citoyens, elle est interpellée par la population qui lui reconnaît la responsabilité d'intervenir en matière culturelle. Par sa politique culturelle, la ville de Lac-Delage déclare que les fondements suivants servent d'assise à son intervention afin de permettre l'expression et l'engagement citoyen.

• La culture est un facteur d'identité, de spécificité et de différenciation qui permet à la collectivité de se définir, de se distinguer et d'affirmer sa personnalité • La culture favorise le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté des citoyennes et des citoyens pour leur milieu de vie. À ce titre, la population est la première bénéficiaire et actrice de la vie culturelle locale • La culture, par ses valeurs intrinsèques, contribue à l'épanouissement et à l'enrichissement individuel et collectif et elle devient un élément indispensable à la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de tous âges	• La culture participe au dynamisme et à la vitalité du milieu • La culture est un levier de développement social, économique et touristique. Elle contribue au rayonnement et à la renommée de la Ville • La culture doit être accessible à toutes et à tous • La culture est alimentée par les forces créatrices des artistes et des organisations culturelles de notre territoire ainsi que par des actions de préservation et de valorisation du patrimoine • La culture doit être reconnue pour son caractère distinctif dans le respect de ses différences par rapport aux autres secteurs d'activité
---	---

--	--

PRINCIPES DIRECTEURS

Afin de la guider dans la prise de décision et dans la mise en place de services et de programmes culturels, la Ville de Lac-Delage appuie son intervention sur les principes directeurs suivants:

- **La mise en place de conditions favorables au développement et à l'exercice de la pratique culturelle** : par des ressources, des budgets et des lieux dédiés.
- **La concertation et le partenariat avec le milieu** : La ville exerce le leadership du développement sur son territoire en concertation avec l'ensemble de ses partenaires.
- **L'affirmation des facteurs identitaires** : les actions favorisant l'affirmation et la préservation des éléments identitaires spécifiques seront privilégiées.
- **L'accueil et le soutien aux initiatives du milieu**: la ville sera à l'écoute de son milieu et elle accompagnera et soutiendra les initiatives qui contribueront au développement culturel avec des projets mobilisateurs.
- **L'appui aux approches innovantes et inspirantes**: compte tenu de la situation géographique de la ville et de l'offre culturelle avoisinante, elle appuiera les projets innovants qui permettront l'émergence spécifique de notre milieu.
- **La transversalité de la culture**: la culture s'intègre aux divers projets de développement de la ville et de ses partenaires dans un esprit de développement durable.

RESPONSABILITÉS DE LA VILLE

Afin d'assumer ses responsabilités en cohérence avec les fondements et les principes énoncés préalablement, la Ville de Lac-Delage entend:

- Mettre en oeuvre la politique culturelle,
- Favoriser l'élaboration d'un plan d'actions et en assurer la réalisation,
- Instaurer un comité culturel permanent ayant un mandat de consultation et de réalisation d'activités culturelles,
- Exercer le leadership requis au sein de la communauté et auprès des divers partenaires en demeurant proactive pour assurer le développement et la vitalité culturelle de son milieu,
- Favoriser la concertation,
- Permettre le développement de la culture et la rendre accessible par des lieux, des biens, des programmes et des services répondant aux besoins de sa population.



Secteurs d'intervention

La politique culturelle présente l'intervention culturelle selon quatre grands secteurs. Il s'agit des arts et des lettres, de la bibliothèque, du patrimoine et de l'histoire ainsi que du tourisme culturel. Les objectifs poursuivis pour chacun d'eux sont les suivants :

LES ARTS ET LES LETTRES

- Favoriser le développement de lieux et d'équipements culturels;
- Favoriser l'accès et la participation à la culture, à la vie artistique et littéraire delageoise;
- Soutenir la contribution des artistes delageois et des organisations culturelles delageoises;
- Promouvoir et faire rayonner la culture delageoise.

LA BIBLIOTHÈQUE

- Améliorer l'accessibilité aux services de bibliothèques en concertation avec les structures existantes;
- Développer des services de partage de la lecture dans notre milieu.

LE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE

- Développer et renforcer l'identité delageoise;
- Protéger, diffuser et promouvoir l'histoire et les patrimoines tangibles et intangibles de Lac-Delage.

LE TOURISME CULTUREL

- Participer au développement du tourisme à caractère culturel, favoriser la mise en valeur de notre patrimoine environnemental visuel et en assurer la sauvegarde.



OBJECTIFS DE LA POLITIQUE **ET** **CADRE D'INTERVENTION**

SECTEUR DES ARTS ET DES LETTRES

Favoriser la disponibilité de lieux et d'équipements culturels

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Favoriser la mise en place de lieux et d'équipements adéquatement aménagés pour la formation et la diffusion artistique.

Favoriser l'accès et la participation à la vie artistique et littéraire delageoise

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Maintenir des mécanismes de connaissance et d'évaluation des besoins de la population;
- Soutenir et encourager l'initiation et la formation aux arts et aux lettres;
- Appuyer des manifestations culturelles qui visent à faire découvrir différentes formes d'art et de littérature.

Soutenir la contribution des artistes et des organisations culturelles delageoises

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Favoriser la mise en place des conditions matérielles et organisationnelles favorables à la diffusion des arts;
- Offrir des mesures de soutien aux artistes résidents de la municipalité;
- Soutenir et encourager l'action citoyenne bénévole et culturelle.

Promouvoir et faire rayonner la culture delageoise

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Augmenter l'information et la promotion des activités culturelles et artistiques;
- Favoriser le partenariat et développer de nouveaux modèles de collaboration;
- Accroître la présence des œuvres artistiques sur l'ensemble du territoire delageois;
- Reconnaître les artistes et les organisations culturelles comme des acteurs importants dans l'affirmation de l'identité culturelle delageoise;
- Sensibiliser le milieu des affaires à l'importance de la culture dans notre milieu.

SECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Améliorer l'accessibilité aux services de bibliothèque

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Faire la promotion de la lecture;
- Améliorer l'accessibilité aux services de bibliothèques en concertation avec les structures existantes.

Développer des services de partage de la lecture dans notre milieu

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Favoriser l'installation de boîte de dépôt de livres;
- Promouvoir l'utilisation de ces dépôts auprès des Delageoises et des Delageois de tous âges.

SECTEUR DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE

Développer et renforcer l'identité delageoise

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Favoriser l'appropriation de l'histoire et des éléments patrimoniaux par la collectivité delageoise;
- Protéger et mettre en valeur la richesse et la diversité des patrimoines delageois.

Protéger, diffuser et promouvoir l'histoire et le patrimoine delageois

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Adopter des outils de planification et de gestion en fonction de l'évolution de la notion du patrimoine;

- Accroître, compléter et tenir à jour nos connaissances concernant l'ensemble des patrimoines sur le territoire, qu'ils soient archéologiques, historiques, naturels, bâtis, immatériels, archivistiques et documentaires, agricoles etc;
- Utiliser les pouvoirs municipaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel afin de protéger les biens patrimoniaux les plus significatifs du territoire;
- S'assurer de la qualité des interventions dans les secteurs d'intérêt patrimonial, historique et toponymique;
- Sensibiliser et outiller les citoyennes, les citoyens et les institutions à la conservation du patrimoine dont ils ont la garde et souligner les efforts de ceux-ci;
- Voir à la conservation des fonds de collections et des fonds d'archives privées et de propriété municipale, encourager la conservation des archives privées et publiques du milieu et en assurer la pérennité;
- Singulariser la vocation des espaces verts par la mise en place de parcs thématiques, d'intégration d'œuvres d'art, de mise en valeur des patrimoines et de la commémoration;
- Concevoir et actualiser des activités et des outils de diffusion axés sur notre histoire et nos patrimoines;
- Mettre à profit les personnes âgées dans la transmission de leurs connaissances aux jeunes générations;
- Faire connaître et valoriser les femmes et les hommes, les institutions et les organisations qui ont marqué l'histoire de Lac-Delage;
- Collaborer aux activités de commémoration;

- Mettre en valeur et diffuser la richesse et la diversité des patrimoines de Ville de Lac-Delage aux diverses clientèles;
- Soutenir l'implantation d'équipements destinés à la diffusion des différents patrimoines.

SECTEUR TOURISME CULTUREL

Participer au développement du tourisme à caractère culturel et favoriser la mise en valeur de notre patrimoine environnemental visuel et en assurer la sauvegarde

Afin d'atteindre cet objectif, la ville entend :

- Affirmer le rôle de soutien et de conseil de la ville à la création de produits et d'expériences touristiques mettant en valeur les éléments identitaires de la ville de Lac-Delage que sont la culture et le patrimoine;
- Améliorer la concertation ainsi que le référencement et saisir des opportunités avec les partenaires du tourisme culturel de la région de Québec et de la MRC;
- Soutenir les événements à caractère culturel qui bonifient l'offre touristique;
- Renforcer la synergie entre les partenaires du tourisme et les acteurs de la culture delageoise;
- Faire évoluer l'offre et l'expérience culturelles et intégrer les contenus culturels, artistiques et patrimoniaux dans la promotion de l'offre touristique.



REMERCIEMENTS

COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

- M. BRIAN ROSS, CONSEILLER MUNICIPAL
- M. CHARLES BRETON DEMEULE, CITOYEN
- M. RÉAL PRIVÉ, CITOYEN
- M. YVON RODRIGUE, CITOYEN
- M. JACQUES GENEST, CITOYEN REPRÉSENTANT CULTUREL ET RÉDACTEUR

3 JUILLET 2017